**POSTES SUSCEPTIBLES D’ETRE VACANTS A L’INSTITUT D’ÉTUDES ROMANES, DÉPARTEMENT D’ESPAGNOL ET DE PORTUGAIS DE L’UNIVERSITÉ DE STRASBOURG AU 1ER SEPTEMBRE 2017.**

**-Un poste de lecteur d’espagnol**

**-Un poste de lecteur de portugais en coopération avec l’Institut Camões**

Les candidatures doivent être adressées à la coordinatrice du département, Marie-Hélène Maux aux deux adresses suivantes :

oyambre@orange.fr

maux@unistra.fr

avec copie au secrétariat

jibane@unistra.fr

Pour pouvoir déposer sa candidature il est nécessaire d’être titulaire d’un diplôme à bac+4 au moment du dépôt du dossier. Cependant, les dossiers présentant un diplôme de niveau supérieur seront valorisés.

Pour l’espagnol, les disciplines retenues sont Filología española, Filología francesa et éventuellement histoire. On valorisera en outre les dossiers qui présentent une compétence attestée en ELE. **Les candidats ayant effectué leur cursus en traduction ont de très faibles chances d’être retenus, de même que ceux qui n’ont effectué que le cursus ELE**.

Pour le portugais, les disciplines retenues sont Littérature et Linguistique Portugaise. Un diplôme en Portugais Langue Etrangère est vivement souhaité et le lecteur devra faire montre d’une grande capacité d’organisation et de travail en équipe.

Le dossier ne devra pas excéder quatre pages. Il comportera une lettre de motivation, un CV précisant les années de naissance et d’obtention des différents diplômes. Les attestations de diplômes seront éventuellement demandées ultérieurement. Le CV devra commencer par présenter les renseignements suivants :

**Prénom NOM**

**Nationalité**

**Adresse et téléphone**

**Date et lieu de naissance**

**Diplôme le plus élevé en votre possession**

**Diplôme officiel en espagnol ou portugais langue étrangère**

**Il est rappelé qu’un même candidat ne peut effectuer que deux années au total en tant que lecteur ou maître de langue dans une université française.**

**Les candidatures seront reçues du 16 janvier 2017 au 28 février 2017.**

**Les candidats retenus seront avisés courant juin 2017.**